

# LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Réponse de la présidence de la République à Madame et Monsieur LEFEBVRE

Objet : RE:Présidence de la République



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

SCPE & A/R004549

Chère Madame,

Vos correspondances sont bien parvenues au Président de la République.

Monsieur Jacques CHIRAC m'a demandé de vous remercier de lui avoir fait part de vos préoccupations.

Je tiens à vous assurer que le Chef de l'Etat souhaite qu'un combat sans faiblesse soit mené contre toutes les violences quels qu'en soient les origines et les auteurs afin de garantir la paix publique et l'ordre républicain.

S'agissant plus particulièrement de la délinquance au sein des établissements scolaires, le Président de la République a déclaré lors de sa visite à Dreux, le 25 janvier 2001 : *"Face aux risques de régression de notre ordre social, il faut absolument renverser la tendance. La République doit permettre à tous ses enfants de vivre dans une société libre et pacifiée, et non dans une société agressive ou apeurée. (...) Face à l'augmentation de la violence au sein des établissements d'enseignement, une juste discipline est nécessaire pour permettre à tous les enfants de travailler dans un climat normal et de faire l'apprentissage de la camaraderie. La violence, la drogue, le racket ne devraient jamais pouvoir assombrir la fraternité de nos écoles"*.

C'est pourquoi le Chef de l'Etat, qui suit avec vigilance cette question a rappelé le 24 mai dernier, à l'occasion du Congrès de la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, la nécessité de considérer l'éradication de la violence scolaire comme une priorité absolue.

Bien cordialement.

Le Chef de Cabinet

Madame Germaine LEFEBVRE

